

Le capitaine Barril écroué

L'ex-supergendarme dort en prison

Séverine Pardini, le mercredi 26 décembre 2007 à 04:00

Cliquez pour agrandir



L'ancien gendarme de la cellule antiterroriste de l'Elysée Paul Barril a été mis en examen et écroué lundi à Marseille pour « association de malfaiteurs » dans le cadre de l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde.

Il est bien loin, le temps des missions africaines et des heures de gloire au sein du GIGN, le célèbre « groupement d'intervention de la gendarmerie nationale ». Il est bien loin, ce temps-là... Puisque c'est désormais dans une cellule marseillaise que se trouve Paul Barril, 61 ans, ancien officier de gendarmerie, numéro deux du GIGN pendant dix ans puis conseiller antiterroriste de l'Elysée pour François Mitterrand.

Naguère mis en cause dans l'affaire des Irlandais de Vincennes puis dans celle, encore très controversée, des écoutes de l'Elysée (il a d'ailleurs été condamné dans ce dossier à six mois de prison avec sursis et à 5.000 euros d'amende par la cour d'appel de Paris), aujourd'hui reconverti dans la sécurité privée à travers plusieurs sociétés, Paul Barril a été entendu plus de deux heures, lundi en fin de matinée, par le juge d'instruction Serge Tournaire, au palais de justice de Marseille. Le magistrat l'a mis en examen pour association de malfaiteurs « en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de la commission d'assassinat et en vue de la commission de corruption », indiquait lundi soir le parquet de Marseille. Barril a ensuite été présenté au juge des libertés et de la détention. Il a été écroué lundi en fin d'après-midi.

Garde à vue

Paul Barril avait été placé en garde à vue jeudi matin dans les locaux de la direction interrégionale de la police judiciaire de Marseille. Son nom avait en effet été évoqué dans le cadre du dossier de blanchiment visant le cercle de jeux parisien Concorde, où douze personnes ont déjà été mises en examen et écrouées.

Quel rôle exact Paul Barril a-t-il tenu dans cette vaste affaire de blanchiment et de double comptabilité ? Selon les premiers éléments mis au jour par les enquêteurs, l'ancien gendarme pourrait avoir joué le rôle de l'intermédiaire de l'ombre. Le conseiller spécial, en

quelque sorte. Celui à qui, visiblement, se seraient adressés des membres du clan Lantieri pour reprendre le contrôle du cercle Concorde au clan Raffali. Car l'histoire du Concorde, c'est avant tout celle d'une lutte entre deux clans corses pour prendre et garder la main sur cette « poule aux œufs d'or », comme l'avaient eux-mêmes qualifiée ses dirigeants.

Drôle de cercle

Tout débute en novembre 2006. On inaugure à Paris, en grande pompe, le très sélect cercle de jeux Concorde. Paul Lantieri, déjà aux commandes d'une grande brasserie aixoise, La Rotonde, fait venir de très nombreuses personnalités politiques et issues du show-biz. Edmond Raffali, fondateur du cercle Concorde lorsqu'il connut ses heures de gloire dans les années 1980, aurait été associé à la renaissance de l'établissement, rouvert toutefois grâce au financement assuré par des « amis » de Lantieri. C'est là qu'apparaît le banquier genevois François Rouge, président de la Banque de patrimoine privé (suisse).

Mais au fil des mois, le clan d'Edmond Raffali, concurrent avoué de Lantieri et de ses proches, serait parvenu à prendre le dessus dans la gestion et le fonctionnement du cercle. Dur à accepter pour Lantieri, car ce serait bien par son intermédiaire qu'une grande partie des fonds aurait été apportée pour faire revivre le célèbre établissement de jeux. Il y aurait même eu, en mai 2007, une très violente altercation entre Paul Lantieri et Philippe Raffali, le fils d'Edmond. Est-ce alors qu'on aurait fait appel au Marseillais Roland Cassone, 64 ans, considéré comme l'un des derniers parrains, pour tenter de calmer le jeu entre les frères ennemis ? Mais les interventions du « Vieux », comme on le surnomme à Marseille, si elles sont bien réelles, n'auraient pas suffi à faire taire cette lutte d'influence entre clans corses.

Retour en force

Courant 2007, le clan Lantieri aurait alors tenté un retour en force dans le cercle. Les différentes tentatives de déstabilisation seraient pourtant restées vaines. Lantieri et Rouge, le banquier, auraient-ils alors pensé à recruter une « équipe », pour 600.000 euros, afin d'intimider leurs opposants ? Qui aurait pu leur fournir ces « gros bras » ? Selon nos informations, c'est alors que François Rouge aurait songé à contacter Paul Barril, par un intermédiaire surnommé Mario. Chez cet homme, un « consultant » africain, on aurait retrouvé des pièces de procédure liées à l'enquête sur la « tuerie des Marronniers », lors de laquelle fut abattu Farid Berrahma, en avril 2006 à Marseille. Lantieri, aujourd'hui en fuite, est soupçonné d'avoir aidé Ange-Toussaint Federici, suspecté d'être l'un des auteurs présumés de cette fusillade.

Un échange pouvait-il être envisagé entre Barril et le clan Lantieri pour écarter les Raffali ou s'en débarrasser ? On comprend bien que les enquêteurs ont aujourd'hui de nombreuses questions à poser à l'ancien gendarme pour y voir plus clair dans le fonctionnement du Concorde. Barril se défend farouchement de toute implication dans ce dossier. Livrera-t-il ses explications, comme il a l'habitude de le faire, en publiant un nouvel ouvrage ? Après Missions très spéciales, Guerres secrètes à l'Elysée, L'Enquête explosive ou encore Les Archives secrètes de Mitterrand, Paul Barril prendra-t-il de nouveau la plume, à propos des cercles de jeux ?